

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE

Vendredi 24 Mai 2019 à 18H30 Heures
60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENOVE

Présents : Michèle LEGA – Arnaud MAGNIN – Brigitte MAILLARD – Nadège SEGUIN – Florence GAY – Sylvain BOURIQUET – Alain VORILLION – Christian DEMANGEOT – Didier FANT - Guy MACHEREY – Jean LOCATELLI – John MILANETTO – Sandrine COLINOT - Sylvain THOMAS

Absents excusés : Christophe BOS

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

A NOTER : Il y a 14 votants.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la réunion du 26 Avril 2019
- Examen des déplacements des qualifiés BFC
- Compte-rendu de la réunion du 17 Mai 2019 avec la mairie de St Apollinaire
- Point sur la discipline
- Compte-rendu de la réunion d'arbitrage du 10 Mai 2019
- Facturation Championnats de Côte d'Or (inscriptions)
- Championnats de France (envoi aux bénévoles et aux président – photo Comité en tenue rouge – date de réunion du Comité d'Organisation, etc..)
- Point sur les Championnats de Côte d'Or
- Point sur Andrézieux
- Finalisation de la commande des vêtements
- Questions diverses

Déroulement :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 Avril : adopté à l'unanimité

Examen des déplacements des qualifiés BFC

Alain fait une estimation des coûts des repas pour les Championnats régionaux.

Michèle LEGA demande pour quelle raison nous n'envoyons pas de délégués. Alain répond qu'il ira à Besançon et à Bains mais qu'il n'y a personne de disponible pour les autres.

Alain informe le Comité que, du fait de désistement, il manque 1 équipe pour le Triplette Jeu Provençal. Il demande s'il serait possible d'aller en chercher une dans les résultats des 8^{èmes} de finale – Le Comité vote CONTRE.

Il est évoqué le remboursement des kilomètres et des frais d'hôtel pour les équipes se déplaçant aux Championnats Régionaux. Après discussion, il est VOTÉ la décision suivante :

« Les kilomètres seront remboursés à raison de 0,30€/ kilomètre du siège du club jusqu'au site du Championnat, sauf si c'est le CD21 qui organise. Les conditions sont les suivantes : 1 véhicule pour 2 doublette, pour 1 triplette et 4 tête à tête) – la référence est via Michelin -

Une somme de 16€/ joueur sera attribuée pour participer aux frais de la chambre d'hôtel la veille du Championnat à condition que le siège du club soit situé à plus de 120km du site.

En cas de qualification pour le lendemain, la même somme sera allouée pour la chambre d'hôtel et pour le repas du soir. »

Compte-rendu de la réunion du 17 Mai 2019 avec la mairie de St Apollinaire

Décisions prises par la Mairie au sujet des Championnats de France :

- Enlèvement d'une barrière pour permettre au camion fédéral d'entrer sur le site
- Rectangle du parking du rugby refait en vue de disposer une meilleure disposition des terrains
- Autorisation de poser une banderole pour les médiévales
- Interview d'Alain et photo de l'affiche dans le magazine « Regards Croisés » - *A noter qu'il y a déjà eu un article dans celui de ce mois.*
- Mise à disposition du site complet « Espace Tabourot des Accords » gratuitement. (avec signature d'une convention municipale)
- Prêt de 100 barrières Vauban
- Des silhouettes de « pétanqueurs » seront faites et installées sur les ronds-points proches du site par la ville de St Apollinaire
- Mot du maire en cours avec mise en page sur une photo de la mairie

Alain tient à remercier le Maire, les adjoints et tous les services de la Mairie de St Apollinaire, lesquels font le maximum pour nous aider dans cette organisation.

Point sur la discipline

Un seul cas en cours actuellement – L'affaire a été jugée mais un appel a été interjeté en Commission Régionale.

Compte-rendu de la réunion d'arbitrage du 10 Mai 2019

Nos 2 jeunes arbitres ont été sélectionnées pour le Championnat de France Jeunes à Nevers. Compte tenu de leur minorité, elles auront un tuteur tout au long de leur arbitrage. Le CD21 se chargera de leur transport aller et retour.

Facturation Championnats de Côte d'Or (inscriptions)

C'est prêt. Ce sera adressé aux clubs dès le début de Juin.

Point sur les Championnats de France organisés à ST APOLLINAIRE

Le dossier comprenant quelques flyers, 1 ou 2 carnet de tickets de tombola (suivant le nombre de licenciés 1 pour – de 50, 2 pour + de 50), des bulletins de participation pour les bénévoles, a été adressé ou remis à tous les clubs.

Une réunion est prévue le 7 Juin 2019 avec les membres du Comité d'organisation à 17h30. Ils seront rejoints par les Présidents des Clubs, quelques élus s'ils sont disponibles et les sponsors. Lors de cette réunion, il sera fait un état des lieux de l'organisation avec la désignation des responsables des différents postes. Il sera également rappelé que même si ce n'est pas mentionné dans le bulletin de participation, il y aura besoin d'une équipe pour la mise en place des terrains et autres dès le lundi de la semaine 35.

→ Nous restons dans l'attente de la réponse du CRÉDIT MUTUEL pour un partenariat et de plusieurs communes pour le prêt de barrières Vauban

- Village : 8 exposants (partenaires de la Fédération) + stand « bons vins » et CD21 et 1 exposition de voitures
- Sacoques remises aux équipes : contiendra 1 petite bouteille d'eau – 1 gobelet – de la moutarde et des petites boîtes d'anis de Flavigny (A ce sujet, Sandrine informe le Comité qu'il y en aura 800 gratuits. En contrepartie il est juste demandé l'installation d'une banderole sur le site

-

Point sur les Championnats de Côte d'Or

√ Fontaine-les-dijon des 27/28 Avril (Tête à Tête masculin et Doublette féminin) : organisation difficile compte tenu notamment des 2 lieux éloignés du fait du nombre important des joueurs (555) . Brigitte estime que cela ne s'est quand même pas trop mal passé malgré ces conditions. Alain pense que c'était une expérience et que le Comité doit en tirer des enseignements. Une réflexion sera d'ailleurs menée pour l'année prochaine sur la mise en place éventuelle de l'organisation sur 2 sites distincts avec un tirage intégral pour l'affectation des joueurs.

✓ Neuilly des 4/5 Mai (Doublette Jeu Provençal) : Bon déroulement d'autant qu'il n'y a pas beaucoup d'équipes.

✓ Fenay des 11/12 Mai (Doublette mixte) : Rien de particulier.

✓ USCVL des 18/19 Mai : cahier des charges a bien été respecté. Par contre, il y a eu un problème au niveau de l'éthylotest et les contrôles n'ont pu être faits.

Un rappel est fait aussi sur le règlement qui doit être correctement appliqué par les arbitres, y compris pour eux.

✓ Point sur les Championnats des Jeunes : Au total, ils ont été 228, toutes compétitions confondues.

Arnaud soulève le problème de l'homogénéité de la tenue pour les Championnats Régionaux car les équipes sont composées de joueurs de clubs différents. Il serait bon d'être tolérant. Une discussion a été menée avec Mr MARCY, mais, apparemment, le règlement doit être appliqué.

✓ Point sur Andrézieux : La seconde équipe a été retirée car elle n'est pas disponible. Tout est prêt : véhicule loué, 4 chambres réservées. Michèle les emmène en tant que déléguée. Le Comité pendra en charge le transport, les chambres et allouera une somme de 15€/personne.

A noter : Brigitte a envoyé toutes les photos et les résultats des différents championnats départementaux à Planète Boules ainsi que 2 portraits (Arnaud DROCOURT et Loren CHEUTON)

Finalisation de la commande des vêtements pour les Championnats de France

Alain reprend les tailles des délégués. Elle sera très prochainement envoyée à SportComm

Questions diverses

☞ Demande de Christian : Achat d'un petit meuble fermant à clé pour ranger les dossiers de discipline – ADOPTE à l'unanimité par les membres

☞ Equipes qualifiées France aux Championnats Régionaux : L'organisation est prise en charge par la Bourgogne Franche Comté.

☞ Concours nocturne à Saulieu du 7 Juin : Autorisation n'a pas été demandée au Comité. Quelqu'un se chargera de prendre des photos et s'il y a des joueurs licenciés de Côte d'Or, le Comité prendra des sanctions.

☞ Geslco : Il est rappelé aux membres du Comité que lorsque des personnes essaient de se connecter avec un mauvais mot de passe, après 3 essais infructueux, le compte est désactivé Il faut alors contacter la Fédération pour la remise en route. Il est demandé aux membres ne détenant pas ce mot de passe de ne pas essayer.

☞ Brigitte informe les membres du Comité qu'il manque 2 résultats de concours officiels (Pontailier du 5 Mai et Fenay du 8 Mai)

La séance est levée à 22.30 Heures

La prochaine réunion du Comité sera fixée ultérieurement

Alain VORILLION
Président du Comité



Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

